

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 3096

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 22

À l'alinéa 26, substituer aux mots :

« mentionnée à l'article L. 162-60 »,

les mots :

« responsable de la coordination ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.